

# DECLARATION DE L'EPIDEMIE DE FIEVRE LASSA EN GUINEE

COMMUNIQUE DU MINISTRE DE LA SANTE A L'ATTENTION DE LA COMMUNAUTE NATIONALE ET INTERNATIONALE

## Chers Compatriotes

Au moment où le Gouvernement Guinéen est en train de déployer des efforts louables pour la double riposte à la pandémie de la COVID 19 et à l'épidémie d'Ebola en Guinée, le pays vient d'enregistrer un cas mortel de Fièvre Lassa dans la Préfecture de Yomou, au courant du mois de Mai 2021.

Une investigation est en cours dans les villages concernés, et à ce jour 30 contacts sont identifiés et suivis.

L'échantillon prélevé sur le cas index décédé est positif à la fièvre Lassa après une double confirmation par les Laboratoires de N'Zérékoré et celui des Fièvres hémorragiques de Conakry.

Au regard de cette situation et en application du Règlement Sanitaire International (RSI), le Ministère de la Santé déclare l'Epidémie de Fièvre Lassa dans la Préfecture de Yomou, Région de N'Zérékoré.

Face à cette urgence, le Ministère de la Santé a pris les dispositions urgentes à avoir: (i) La sensibilisation des populations et des services de santé sur les mesures universelles de prévention et de contrôle des infections; (ii) Le Renforcement de la surveillance épidémiologique et (iii) la prise en charge des cas suspects avec la Ribavirine dans les structures de santé identifiées à cet effet.

Nous lançons un appel à la communauté nationale et aux partenaires internationaux de bien vouloir apporter leur assistance afin de circonscrire l'évolution de cette épidémie.

Conakry, 17 MAI 2021



Ministre de la Santé

**Médecin Général Remy LAMAH**  
Grand Officier de l'Ordre National du  
Mérite de la République Française

